



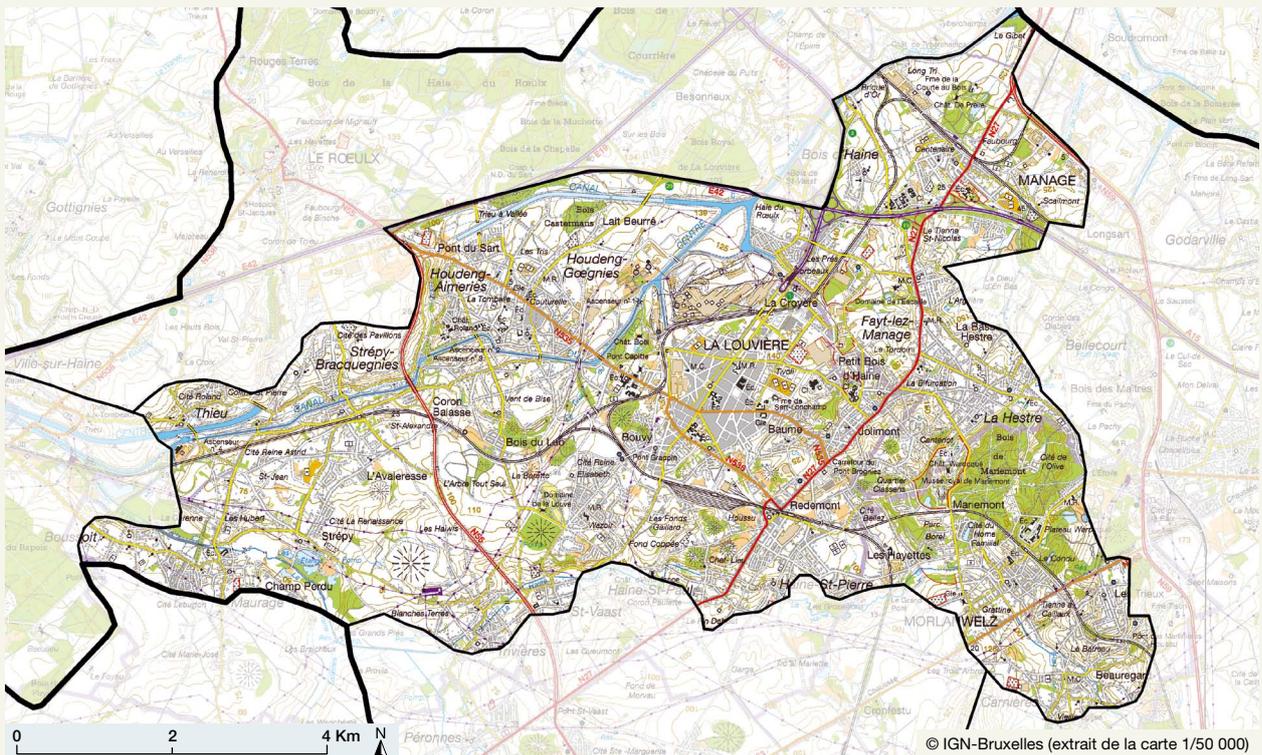
Agglomération industrielle et canaux du Centre



Superficie totale de l'aire (ha)^A	6 465
Superficie agricole (ha)	1 867
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	711
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	2 584
Nombre d'habitants^B	111 908

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).



© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)

L'aire de l'Agglomération industrielle et canaux du Centre couvre la conurbation mise en place à partir du 19^e siècle avec l'industrialisation et dominée par la ville de La Louvière. Les alignements de maisons ouvrières à front de rues et les cités organisées en quartiers typent cette trame urbaine, complétée d'un bâti diversifié plus ou moins récent. Les anciens et nouveaux tronçons du canal du Centre traversent le nord de l'aire dont ils imprègnent les paysages. De nombreuses parcelles agricoles sont présentes dans le bâti et entre les localités. Des terrils généralement boisés accentuent les vallonnements du relief.



L'aire de l'Agglomération industrielle et canaux du Centre est située sur le plateau brabançon et hennuyer et couvre, sur ses franges méridionales, le segment moyen de la vallée de la Haine.

Le plateau présente des **VALLONNEMENTS** parfois très marqués, creusés par plusieurs affluents de la Haine et, au-delà de la ligne de crête séparant au nord-est de l'aire les bassins de la Haine et de la Senne, par des affluents de la Samme et de la Sennette. Au sud, l'important dénivelé créé par la vallée de la Haine offre des vues lointaines sur les territoires du versant opposé.

Le passé charbonnier a induit dans la partie méridionale de l'aire la présence de nombreux **TERRILS**, généralement couverts de boisements. Ils émergent des espaces agricoles ou des zones bâties. Ces collines de hauteurs et de formes diverses accentuent le caractère vallonné du relief.

La **COMPOSANTE AGRICOLE** est très présente dans les paysages de l'aire. Les herbages occupent les fonds de vallées humides ou sont enclavés au sein du bâti. Les grandes surfaces cultivées se répartissent sur les sols biens drainés et limoneux. Des **BOISEMENTS** dispersés mais omniprésents colonisent les terrils toujours en place et l'assise des terrils arasés. A l'est, le massif plus étendu du domaine de Mariemont domine visuellement le haut de versant de la vallée de la Haine.

Une **URBANISATION** continue et peu structurée relie les localités en suivant les chaussées. Le bâti est en grande partie composé d'alignements mitoyens de petites maisons ouvrières, construites dans la seconde moitié du 19^e siècle et au début du siècle suivant. Il est

complété de demeures bourgeoises – dont plusieurs grands châteaux de patrons d'industries –, de maisons plus récentes, de garages, de surfaces commerciales... La trame urbaine se densifie particulièrement autour de la ville de La Louvière, le principal pôle de l'aire. L'aménagement du centre-ville a été planifié dans le dernier tiers du 19^e siècle.

De nombreuses cités ouvrières et sociales sont présentes sur le territoire. Certaines conservent une grande unité à l'exemple de la cité de Bois-du-Luc, inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. D'autres quartiers résidentiels, développés plus récemment, étalent leur habitat pavillonnaire d'aspect hétérogène.

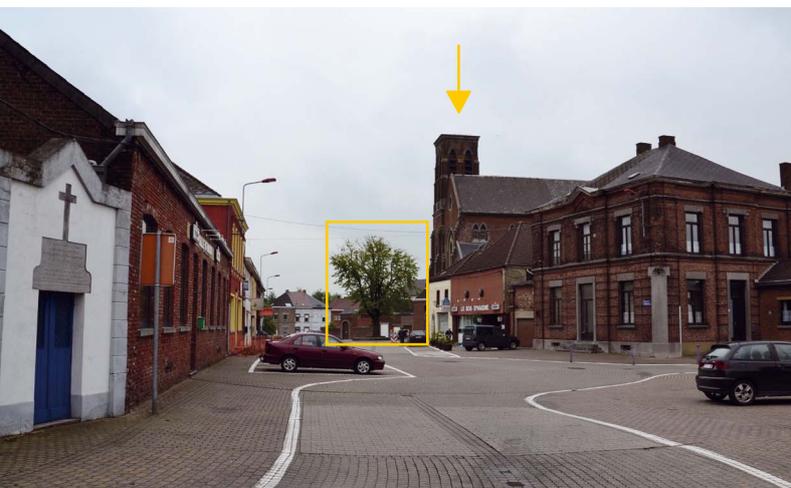
Egalement inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, le site de l'ancien **CANAL DU CENTRE** présente quatre ascenseurs hydrauliques et des alignements d'arbres. Beaucoup plus large, le nouveau tronçon du canal, achevé au début des années 2000, est accompagné de l'imposant pont-canal lui permettant d'enjamber la vallée du Thiriau du Sart et de l'ascenseur de Strépy-Thieu dont la haute masse est visible de loin.

L'**INDUSTRIE** est particulièrement présente dans la partie orientale de l'aire. Les grands bâtiments et les imposantes cheminées d'un ancien complexe sidérurgique dominent l'arrière-plan de La Louvière. D'autres infrastructures industrielles s'éparpillent dans la trame urbaine – laminoirs, verreries... –, souvent abandonnées ou affectées à de nouvelles activités. Beaucoup de sites ont été rasés, à l'instar des charbonnages dont il ne subsiste que peu de traces ou, à La Louvière, du site des faïenceries Boch, dont le vaste terrain enherbé est destiné à accueillir à terme de nouveaux développements urbains.

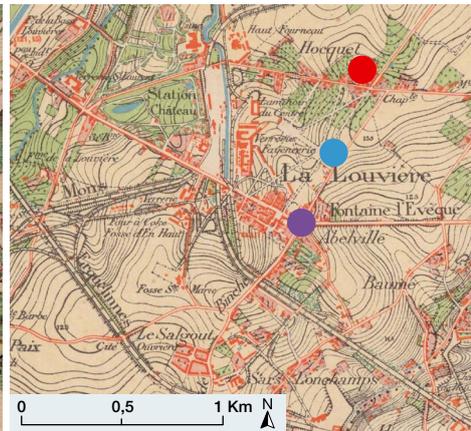
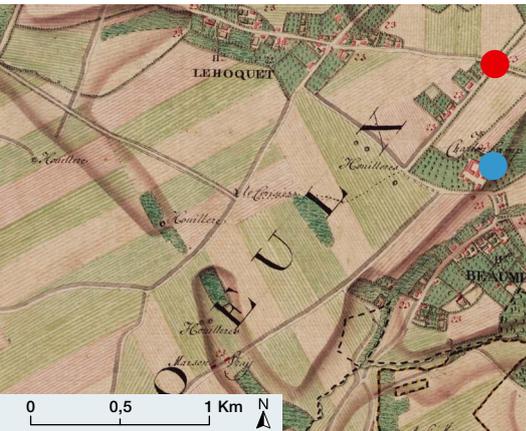


L'aire paysagère couvre un plateau aux vallonnements nombreux et parfois très marqués. Ci-dessus à gauche, le creux de la vallée du Thiriau du Sart à Houdeng-Aimeries (La Louvière) avec, en arrière-plan, en haut de versant oriental, le bâti ponctué de la tour d'un ancien moulin à vent (flèche). A droite, le profond vallonnement à Fayt-lez-Manage (Manage) accueille un terriil boisé, tandis que les boisements du domaine de Mariemont ferment l'horizon.

Dans la partie méridionale de l'aire, le plateau plonge vers la vallée de la Haine, offrant des vues lointaines vers les territoires qui s'étendent au sud. Ci-contre, depuis les hauteurs de Saint-Vaast (La Louvière), vue vers l'aire de la Campagne charbonnière du Centre, d'où émerge le profil du terriil Sainte-Elisabeth à Péronnes (Binche).



De manière générale, la place de l'ancien village ou du hameau, urbanisée à partir du 19^e siècle, est individualisée au centre de la localité. Elle comporte une église ou quelque édifice public plus ou moins grand et monumental. A gauche, l'ancienne place du village de Bois d'Haine, avec son église néogothique dont le clocher a disparu (flèche), est plantée d'un vieux marronnier. A droite, la Grand-Place de Morlanwelz est bordée de hauts immeubles à appartements avec, en arrière-plan, l'imposant hôtel communal de style éclectique et son toit à flèche.



Source : carte de Ferraris, Binche 65 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Source : carte topographique de la Belgique 1/20 000, Dépôt de la Guerre, Roelix XLVI-1 (1875), coll. SRBG.

Source : IGN Bruxelles, extrait de la carte 1/50 000.

N.B. : les pastilles mettent en évidence différents éléments (carrefours, ferme) qui ont perduré au cours du temps. Elles aident avant tout au repérage.

Territoire jadis rural parsemé de quelques hameaux dont celui de Beaume (à gauche, dans les années 1770), La Louvière s'est mise en place dans la seconde moitié du 19^e siècle, consécutivement au développement de la sidérurgie et d'autres activités industrielles. Le centre-ville sera aménagé de manière planifiée dans le dernier tiers de ce siècle (au centre, dans les années 1870). A droite, la ville telle qu'elle se présente actuellement.



Au centre-ville de La Louvière, de grandes places rectangulaires ont récemment été réaménagées et pourvues de nouveau mobilier urbain. A gauche, la place communale est bordée d'immeubles résidentiels, publics et culturels de différentes époques. Dans sa perspective se dresse une église dépouillée de son clocher depuis les années 1960. Au centre, un quartier commercial aux hauts immeubles diversément colorés et aux nombreuses enseignes. A droite, des quartiers bourgeois à l'architecture éclectique et Art nouveau entourent le parc de la ville.



Les alignements plus ou moins longs de maisons ouvrières mitoyennes, en brique nue ou enduite, constituent une grande part de la trame urbaine de l'aire. Leurs enfilades marquent le centre des anciens villages. A gauche, une rue de Saint-Vaast (La Louvière) au bout de laquelle apparaît la tour du 15^e siècle de l'église (flèche). Ces alignements bâtis rythment également les chaussées (à droite, à Manage).



Parmi les nombreuses cités ouvrières et sociales présentes dans l'aire, certaines ont conservé une grande homogénéité.

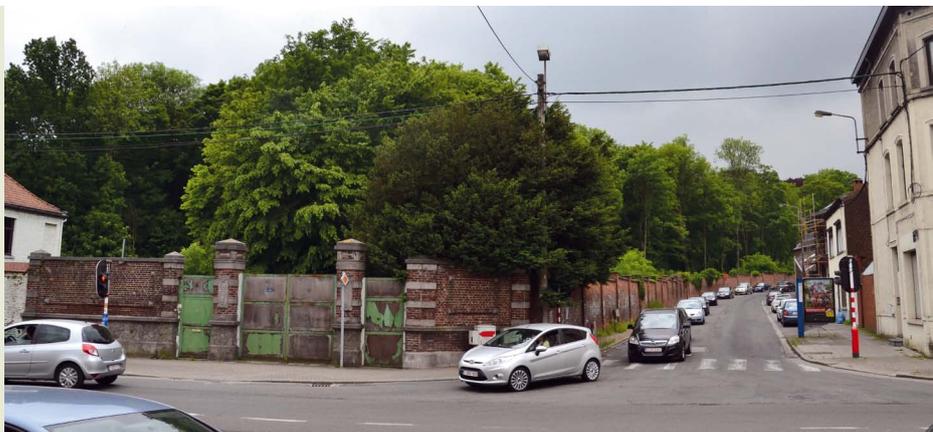
Ci-dessus à gauche, la cité charbonnière du Bois-du-Luc à Houdeng-Aimeries (La Louvière), inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco, constitue un exemple remarquable de mise en valeur : une même couleur recouvre les façades des habitations ouvrières et des équipements sociaux qui ont conservé leurs modalités néoclassiques du 19^e siècle.

Ci-dessus à droite, la cité Gilson à Manage aligne le long d'une rue plantée de platanes, des maisons ouvrières des années 1920 aux façades en brique ornées de frises décoratives identiques.

Ci-contre, une enfilade de blocs d'habitations en brique jaune de la cité sociale Reine Astrid, construite après 1945 à La Louvière.

Construits pour des patrons d'industrie à l'époque de l'essor industriel, quelques châteaux sont toujours entourés de leur vaste parc arboré clos. C'est le cas du domaine de la famille Boël à La Louvière, au sein duquel se dissimule le château.

D'autres châteaux sont aujourd'hui intégrés dans une urbanisation développée sur leur ancien domaine, comme le château du Bouly à Jolimont (Haine-Saint-Pierre, La Louvière), érigé vers 1860 pour un directeur de charbonnages. Autrefois isolé dans son parc, il a été transformé en établissement hospitalier et a été peu à peu entouré de nouveaux bâtiments et d'un vaste parking.





Le domaine de Mariemont à Morlanwelz, site classé au Patrimoine exceptionnel de Wallonie, s'étend sur le site d'un ancien domaine royal, acquis et transformé au 19^e siècle par la famille Warocqué, active dans l'industrie charbonnière.

Les bâtiments modernes, dus à l'architecte R. Bastin, abritent le Musée royal de Mariemont. Ils ont remplacé le château néoclassique des Warocqué incendié en 1960. De nombreuses sculptures se dressent dans le vaste parc paysager, comme ces lions qui ornaient autrefois la façade du château.

La trame urbaine s'est complétée au cours des dernières décennies d'un bâti composé de maisons pavillonnaires, fortement différenciées les unes des autres par leur silhouette, la couleur des façades et des toits, les modes d'implantation, les plantations...

Ci-contre, le quartier de maisons quatre façades, au lieu-dit La Barette à Houdeng-Goegnies, est implanté sur le versant de la vallée du Thiriau du Luc, affluent de la Haine.



L'ancien canal du Centre traverse la partie nord de l'aire et coupe à plusieurs reprises la vallée du Thiriau du Luc. Son site est classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il comprend le canal, bordé de chemins de halage et d'alignements d'arbres (à gauche, à Strépy-Bracquegnies) ainsi que quatre ascenseurs hydrauliques (à droite, l'ascenseur n° 1 à Houdeng-Goegnies) et d'autres bâtiments techniques qui jalonnent son parcours.

Deux ouvrages d'art marquent le tracé du nouveau canal du Centre : le pont-canal du Sart, ci-contre à gauche, qui lui permet d'enjamber la vallée du Thiriau du Sart à Houdeng-Aimeries (La Louvière), et surtout, ci-contre à droite, le haut ascenseur funiculaire de Strépy-Thieu, dont la forme massive s'impose à l'arrière-plan du paysage urbain de Strépy-Bracquegnies (La Louvière).





A La Louvière, les grands bâtiments et multiples cheminées du complexe sidérurgique de Duferco (anciennes usines Boël) se dessinent en arrière-plan du paysage urbain (à gauche). A l'avant-plan, le nouveau hall des expositions de la ville aux lignes sobres (flèche) a été érigé sur un ancien terrain industriel.

De nombreux sites industriels plus modestes sont disséminés dans l'Agglomération industrielle et canaux du Centre, comme l'ancienne usine métallurgique à Haine-Saint-Pierre (La Louvière), dont les bureaux (flèche) ont été réaffectés en logements de standing (à droite).

Plusieurs sites industriels rasés ont été volontairement recouverts d'une végétation herbacée pour en améliorer l'aspect, en attendant un futur développement urbanistique. C'est le cas du site des faïenceries Boch à La Louvière, dont la plupart des bâtiments ont été récemment abattus. Un nouveau quartier devrait y voir le jour. Il est notamment prévu d'y implanter un musée consacré à la céramique.



Si les anciens charbonnages ont laissé peu de traces dans l'Agglomération industrielle et canaux du Centre, il y reste de nombreux terrils ainsi que quelques étangs résultant de l'effondrement de galeries minières.

Les plus grands étangs s'étendent à Strépy (La Louvière), dans le fond de la vallée de la Haine. Ils se sont formés dans les années 1930 et 1940. Une partie du site a été inscrite en zone Natura 2000.

Enjeux

- Le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale est une caractéristique fondamentale du paysage de l'ensemble de la Haine et de la Sambre et constitue un enjeu global (voir pages 278 et 279). Il concerne particulièrement l'aire de l'Agglomération industrielle et canaux du Centre.
- Des quartiers bourgeois, mis en place à l'époque de l'essor industriel et riches en alignements de grands immeubles, s'individualisent çà et là. A l'instar des habitations ouvrières et sociales, des travaux de rénovation peu respectueux de leurs composantes architecturales originelles ont souvent altéré l'homogénéité de ces ensembles urbanistiques.
- Le bâti et les infrastructures hérités des activités industrielles constituent des éléments paysagers majeurs. Cela se traduit plus spécifiquement par la présence d'infrastructures industrielles éparpillées dans la trame urbaine – laminoirs, verreries, faïenceries, charbonnages... –, rasées, abandonnées ou affectées à de nouvelles activités (voir les enjeux globaux, pages 280 et 281).

Objectifs paysagers

1. Encadrer l'évolution du tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale caractérisant l'ensemble paysager et particulièrement présent au sein de l'aire de l'Agglomération industrielle et canaux du Centre.	GESTION
2. Respecter ou rétablir les éléments architecturaux des ensembles urbanistiques composant les quartiers bourgeois au centre des localités.	PROTECTION-GESTION
3. Préserver au sein du paysage la mémoire du passé industriel, qui est bien représenté au sein de l'aire de l'Agglomération industrielle et canaux du Centre.	PROTECTION

Pistes d'action

- Voir les enjeux globaux pour les pistes d'action concernant le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale et le bâti et les infrastructures hérités des activités industrielles.
- Encadrer les travaux de rénovation de façades et éléments de toiture des ensembles urbanistiques composant les quartiers bourgeois du centre des localités, de manière à en préserver ou, dans la mesure du possible, à remettre en état les matériaux et modénatures d'origine qui en assurent l'homogénéité.